



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	15ème
Nom de site	Des frères Voisin	Numéro	T10044
Adresse du site	15, boulevard des frères Voisin	Hauteur	R+12 (37m)
Bailleur de l'immeuble	Paris habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	non		

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/09/2015
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/10/2017
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	09/12/2017

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements sur l'immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes heptabandes en lieu et place des Pentabandes (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 120° et 240°.
Tilts (degrés)	Az 120° : entre 6 et 8°, Az 240° : entre 2 et 6°

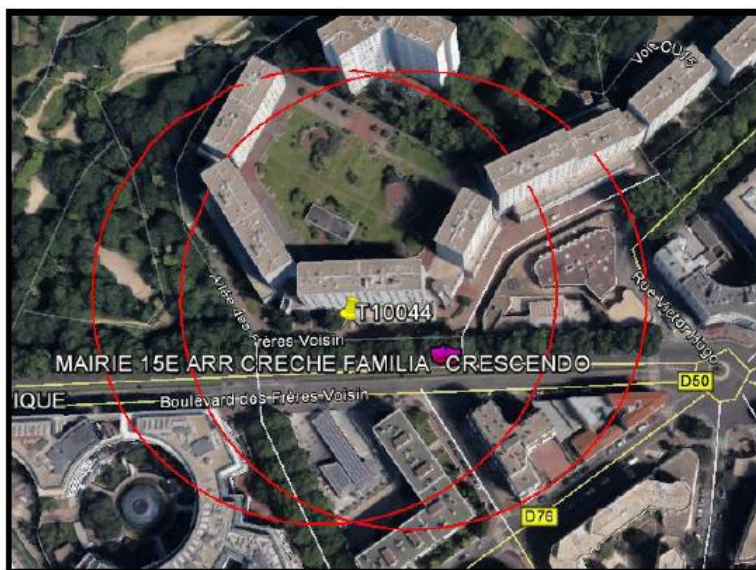
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste sur le bâtiment à remplacer : l'antenne existante S1 sur support en terrasse de hauteur 2m par une autre de la même taille (2m) et l'antenne existante S2 sur support en terrasse de hauteur 2m par une autre de la même taille (2m)
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes et sur la terrasse, invisibles depuis la rue.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	40.75m

Conformité du dossier

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Mairie 15 ^e ARR CRECHE FAMILIALE	16 allée des frères voisins	R+0	oui	39.4	0.5289

Pas d'immeuble rencontré dans un rayon de 25m en vue directe

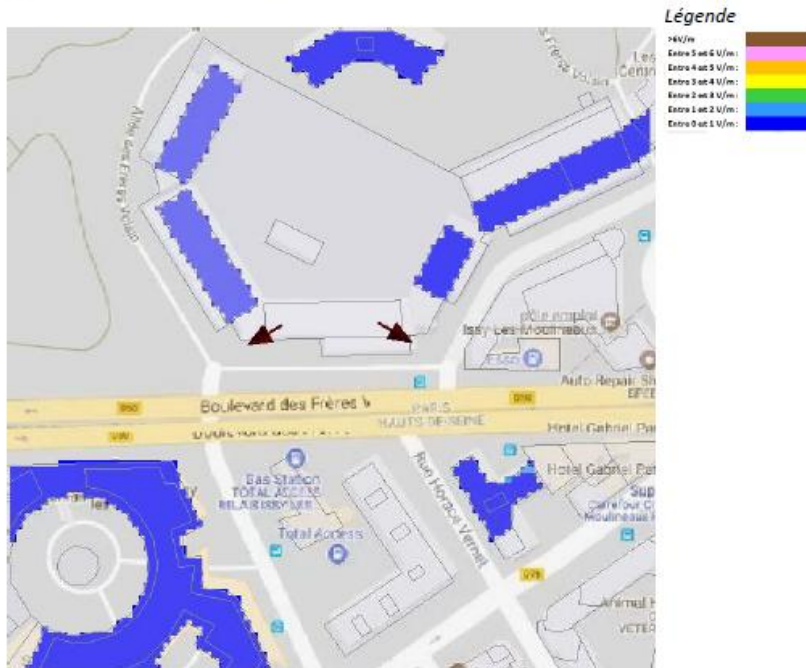
Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

a. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.

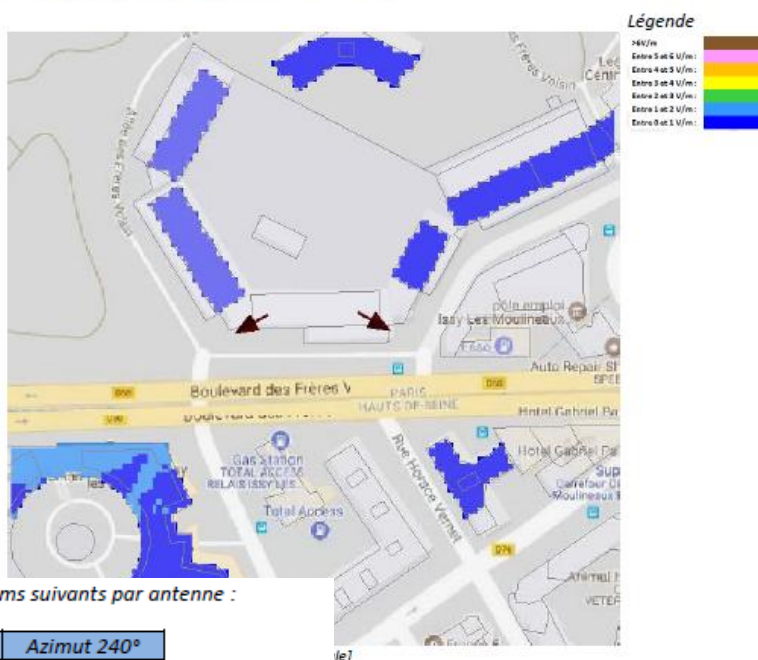


[Fond de carte (Google Roadmap), source : Google]
[Logiciel de simulation : Atoll Radio]

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE 2017

b. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 1-2 V/m	entre 1-2 V/m
Hauteur	22.50 m	22.50 m

Les niveaux calculés dans l'accueil de jeunes enfants, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

Vue des Antennes Avant/Après

Etat existant :

Antennes BYTEL



Etat projeté :

Antennes BYTEL





Vue des Azimuts

Azimut 120



Azimut 240

